



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS**

**Le 7 décembre**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Lovagny, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.**

**Date de convocation du Conseil de Communauté : 1 décembre 2023**

**Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 24 - votants 32.**

**Présents :**

Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Roger DALLEVET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Séverine MUGNIER, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

**Procurations :**

Pierre AGERON à Yvan SONNERAT  
Elisabeth BOIVIN à Elodie DONDIN  
Rocco COLELLA à Séverine MUGNIER  
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS  
Virginie FRANCOIS à Thomas BIELOKOPYTOFF  
Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI  
Christiane MICHEL à Yves GUILLOTTE  
Roland NEYROUD à Sylvie LE ROUX

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre CHAMBARD

**N° 2023-120 : Décision modificative n°2 - Budget annexe de l'eau potable**

*Monsieur Christophe GUITTON, Vice-Président en charge des finances, rapporteur*

Vu la délibération n° 2023-38 du 5 avril 2023 portant vote du budget annexe de l'eau potable – Budget 2023,

Vu la délibération n° 2023-84 du 28 septembre 2023 portant décision modificative n° 1 du budget annexe de l'eau potable,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits pour 2 opérations d'investissements (chapitre 23 – Immobilisations en cours) pour lesquelles les crédits 2023 se révèlent insuffisants,

Considérant également l'ajustement de la section d'exploitation, notamment les charges à caractère général et charges de personnel,

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**adopter** la décision modificative n° 2 du budget annexe de l'eau potable 2023 telle que présentée ci-après,
  - pour sa section d'exploitation à la somme de **15 000.00 €** :

Budget annexe de l'eau potable - section d'exploitation					
Dépenses			Recettes		
chapitre	libellé	VOTE	chapitre	libellé	VOTE
011	Charges à caractère général	50 000,00 €	77	Produits exceptionnels	15 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 000,00 €			
014	Atténuations de produits	-80 000,00 €			
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 000,00 €</b>	<b>Total des recettes réelles</b>		
023	Virement à la section d'investissement	-20 000,00 €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €			
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>10 000,00 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>15 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>15 000,00 €</b>

- pour sa section d'investissement à la somme de **10 000.00 €** :

Budget annexe de l'eau potable - section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
chapitre	libellé	VOTE	chapitre	libellé	VOTE
21	Immobilisations corporelles	-30 000,00 €			
23	Immobilisations en cours (opération 125)	20 000,00 €			
23	Immobilisations en cours (opération 131)	20 000,00 €			
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>10 000,00 €</b>	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00 €</b>
			021	Virement de la section d'exploitation	-20 000,00 €
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>10 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>10 000,00 €</b>

- D'**autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes se rapportant à la présente délibération.

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Président,  
Henri CARELLI



Le secrétaire de séance,  
Jean-Pierre CHAMBARD

